



Date de création : 05/12/2024	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -B. Magdalou -P. Mahenc -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkay -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -J. Sadefo -T. Cortade -E. Lavaine -M. Reymond -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -L. Catalayud -T. Guigue -E. Hommel -A. Lefebvre -N. Machado -Y. Pastor -M. Saurel -G. Vern -C.André	Représentés : -M.Davin -M.Guillon -Y. Iglésias -M. Roze -P. Tachon -R. Planton -A. Robin -H. Emad -C. Assaf -M. Francalanci -M. Arnal	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction)  E. Monséгур (Directrice Administrative)

37 membres présents ou représentés sur 40 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 9h00.

### Ordre du Jour

#### FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 26 septembre 2024
- V. Approbation des subventions aux associations étudiantes 2025 et conférences
- VI. Approbation du projet de Budget 2025
- VII. Tarification TOEIC
- VIII. Convention CPES
- IX. PARCOURSUP : approbation des CGEV, des attendus locaux et des capacités d'accueil

- X. MON MASTER : approbation des CGEC, des attendus spécifiques et des capacités d'accueil
- XI. Transfert du REH vers la composante C2 du RIPEC : Tutorat : Responsabilité
- XII. Présentation de la politique de la commission RH\_ Guillaume Cheikbossian

### **I. Désignation d'un.e secrétaire de séance**

Alexandra Deau se porte volontaire pour assurer le secrétariat de séance.

### **II. Informations générales**

Edmond Baranes présente la note de cadrage sur les micro-certifications. Il encourage les équipes pédagogiques à identifier les compétences qui pourraient être proposées sous forme de micro-certifications. Sandrine Michel demande quelle est l'incidence de ces micro-certifications sur les diplômes. E. Baranes répond qu'il n'y a pas d'incidence sur les diplômes, ces micro-certifications ne peuvent pas être cumulées pour l'obtention d'un diplôme. Ce sont des micro-certifications sur des compétences ciblées.

E. Baranes fait le point sur l'avancement du projet de Master IDIL. Il rappelle qu'une réunion a eu lieu en septembre dernier afin de présenter aux représentants des trois unités de recherche (ArtDev, CEEM et MRE) les évolutions du cadrage IDIL. À l'issue de cette réunion, chaque laboratoire a désigné un représentant : Nicolas Bedu pour ArtDev, Thierry Blayac pour CEEM et Marie Daou pour MRE. E. Baranes précise que le groupe de travail en cours de constitution réunira ces trois représentants ainsi que les responsables des mentions de Master.

Le point suivant est consacré à l'HCERES. Le travail d'auto-évaluation débutera début janvier 2025. Edmond Baranes précise que l'équipe de direction de la faculté sera chargée d'assurer le lien entre la composante et l'Université. Il propose de mettre en place trois groupes de travail au sein de la faculté : un groupe de travail pour la Licence Economie qui réunit les responsables d'année et de parcours (L1, L2, L3, PI, REUSSIR, CPES) ; un groupe de travail pour la Bi-Licence ; un groupe de travail pour chaque mention de Master (Economie et MBFA). Une réunion de mise en place de ces groupes de travail est prévue à la rentrée en janvier 2025.

Les éléments de calendrier sont présentés :

- Points intermédiaires internes à la composante
- Retour des dossiers à la direction de la Faculté d'Economie : 10 mars 2025
- Relecture, harmonisation et échanges Dir UFR et groupes de travail internes

- RDV entre la présidence de l'UM et la direction de l'UFR entre le 7 avril et 14 avril
- Dépôt des dossiers complets à l'UM : 5 mai 2025
- Relecture, harmonisation et échanges DFE/VPFVU et UFR
- Dépôt définitif des dossiers à l'UM : 12 juin 2025
- Dépôt des dossiers par l'UM à l'HCERES : 16 juin 2025

Edmond Baranes présente ensuite la composition du Comité d'orientation dont la première réunion aura lieu début janvier 2025. Ce comité a pour mission de piloter la réflexion autour des projets à développer en cohérence avec les axes stratégiques de la composante. Afin d'assurer un suivi régulier et une dynamique de travail efficace, il se réunira toutes les quatre à six semaines. Le Comité d'orientation regroupe les chargés de mission en charge de l'Innovation pédagogique, de la Vie étudiante, du Lien formation-recherche, des Relations internationales et de l'internationalisation, ainsi que de la Responsabilité sociétale et environnementale. Le comité comprend également des représentants de l'enseignement des langues (Nathalie Gilles/Yannick Iglesias), de l'informatique (Laurent Léger), des représentants étudiants (Alexis Lefebvre/Emma Hommel et Théo Guigue/Lilas Debard-Calatayud) et l'équipe administrative. E. Baranes précise le nom des collègues en charge des missions : Antoine Piétri (Innovation pédagogique), Pauline Lectard (Vie étudiante), Marlène Guillon (Lien formation-recherche), Marie Daou (RI et internationalisation) et Adrien Nguyen-Huu (RSE). Philippe Mahenc souhaite avoir quelques précisions sur la RSE. E. Baranes répond que les fiches missions seront présentées à un prochain conseil d'UFR. Francesco Ricci demande si le comité a vocation à se substituer au conseil. E. Baranes précise que le comité n'a pas vocation à se substituer au conseil et ajoute que le comité est un outil de réflexion qui doit permettre d'impulser une dynamique.

Ce point à l'OdJ se termine par les dates institutionnelles à retenir :

Conférence RDV de l'ECO : le 23/01/2025 à 18:00 en C001

- Quel(s) rôle(s) pour les banques centrales face aux crises écologiques ?

Conférence RDV de l'ECO : le 30/01/2025 à 18:30 en C001

- Le Nouveau Monde des médias: Une urgence démocratique

SALON ESR : du jeudi 16 au samedi 18 Janvier - positionnement et repas

JPO : le samedi 08 février

Vœux de l'UFR : le mardi 28 janvier à 12h00

Ainsi que les événements organisés par les associations étudiantes :

Table-ronde (GEEM) : le 05/12/2024 à 18:45 en C215

- *Vie étudiante et engagement citoyen : regards croisés à Montpellier*

Conférence (MIFSA) : le 05/12/2024 à 14:00 en C001

- *Nouveaux choix d'investissement pour les particuliers : quelles options privilégier ?*

Conférence (OFEM) : le 14/01/2025 à 18:00 en C001

- *Transports et enjeux (nationaux et locaux)*

Week-end SKI : Du vendredi 17 /01 PM AU 19 /01 -> banalisation des cours du 17/01 PM

GALA : Le jeudi 13/02 PM -> banalisation des cours du vendredi 14/02 jusqu'à 10h00

### **III. Appel à questions diverses**

Questions de Yannick Pastor concernant les prises électriques dans les salles. E. Baranes répond que la question est à l'étude. Il faut faire le point sur le financement car le coût peut être très important.

Alexis Lefebvre indique que les associations souhaiteraient bénéficier d'une salle d'études ainsi que de casiers de rangement si possible dans cette salle. Il souhaite savoir s'il serait possible d'avoir à disposition pour les étudiants le planning de cette salle. E. Baranes précise que la question d'une salle d'étude dédiée est en cours, ce serait la salle C018, mais nécessite de revoir l'allocation de salles dédiées aux masters. La mutualisation de ces dernières permettra de donner plus de flexibilité sur le planning et de libérer plus de créneau pour la salle 018. Par ailleurs, l'administration travaille sur l'affichage du planning en lien avec les services centraux et une réunion d'avancement pour la salle aura lieu début 2025.

### **IV. Approbation du PV du 26 septembre 2024**

Avis favorable, 35 pour, 2 abstentions.

### **V. Approbation des subventions aux associations étudiantes 2025 et conférences**

E. Baranes présente la demande pour la conférence IPDC - International Panel Data Conference 2025 qui aura lieu le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Budget global 43 000 €. Subvention sollicitée 500€. Benoit Mulkay explique qu'il y aura 4 conférenciers invités. Le conseil vote la subvention de 500€ : Avis favorable, 1 ne prend pas part au vote, 1 contre, 35 pour.

Françoise Seyte présente la demande de subvention pour JEAMT – Journée d'économétrie appliquée Michel Terraza 2025 qui aura lieu le 23 mai 2025. Budget global 3370€. Subvention sollicitée 500 €. Le vote du conseil pour la subvention de 500€ : Avis favorable, 1 contre 36 pour.

Les subventions aux associations étudiantes sont ensuite étudiées.

E. Baranes donne la parole aux représentants d'ABM (Association Bi-Licence Montpellier). L'objectif est de promouvoir la bi-licence Economie-Science Politique. Cette association a plusieurs projets et plusieurs événements qui nécessitent le besoin d'une subvention. Principalement la subvention servira à l'achat de matériel, aussi bien en sport ou en culture (pique-nique peinture). L'avance de l'achat de matériel pour les événements qui ont déjà eu lieu ont été fait par les étudiants. Matisse Saurel propose à ABM de participer avec le BDE aux entraînements foot. Mise au vote d'une demande de subvention de 500 euros : avis favorable, 1 contre 36 pour.

E. Baranes donne ensuite la parole à l'OFEM (Observatoire de la faculté d'économie). L'objectif est de diffuser la culture scientifique des laboratoires de l'UFR d'Économie de Montpellier et de ses enseignants aux étudiants. Les activités prévues sont : tables rondes, conférences, journal semestriel et création de contenu digital. P. Mahenc demande si le journal sera format papier ou informatique. Les étudiants précisent que les deux versions seront disponibles. Mise au vote d'une demande de subvention de 321 euros : avis favorable, 37 pour.

Le BDE (Bureau des étudiants) présente ensuite ses membres et ses projets. P. Mahenc demande si les étudiants chinois sont intégrés aux évènements de l'UFR. M. Saurel répond qu'il est en contact avec le représentant des étudiants chinois qui sont évidemment intégrés à tous les évènements. Le BDE demande 2000 euros de subvention n'ayant pas utilisé la subvention de l'année dernière. Mise au vote d'une demande de subvention de 2000 euros : avis favorable, 37 pour.

## **VI. Approbation du projet de Budget 2025**

Intervention du Président de l'Université, Philippe Augé, et du Vice-président du conseil d'administration, Alexandre Vernhet. Le Président fait le point sur le contexte budgétaire national pour les universités et l'Université de Montpellier. Un échange s'engage avec les membres du conseil d'UFR. P. Mahenc se questionne sur les moyens de trouver des financements à travers la fondation de l'Université, prenant pour exemple l'Université de Toulouse. Philippe Augé explique le choix de créer plusieurs fondations pour l'Université. Alexis Lefebvre demande si la mauvaise gestion du gouvernement pèsera sur les étudiants les plus précaires. Sandrine Michel précise que le privé lucratif représente un "open bar" sur les financements publics au niveau de l'apprentissage, avec des ressources sans aucun contrôle sur différents opérateurs.

Départ de M. le Président et de M. le vice-président du Conseil d'administration.

L'équipe de direction présente ensuite le budget de la composante en ressources et dépenses. Brice Magdalou souhaite connaître le pourcentage de baisse de la dotation pour la faculté. E. Baranes précise que la dotation de l'Université est constante et mentionne que le réajustement du budget vient principalement de la diminution des inscriptions aux DU, cet effet est amoindri par les ressources issues de l'apprentissage. Il souhaiterait que les enseignants portent des projets de micro-certifications qui permettraient d'augmenter les ressources propres de la composante. Eliette Monsegur explique que la participation de la composante aux AAP de l'université permet d'améliorer la situation et de financer des projets qu'ils soient d'ordre pédagogique ou d'aménagement à destination des étudiants. C'est le cas notamment de l'ensemble des espaces de convivialité et espaces de tranquillité créés dans les halls des différents étages qui ont été cofinancés par la réponse à un appel de l'UM - Aliv'Équipement via la CVEC. Par ailleurs, la faculté

renégocie également les actions quotidiennes, par exemple pour les affranchissements, le contrat a été revu à la baisse ce qui représente une économie d'environ 20% sur ce poste. Les étudiants remercient la faculté pour ces aménagements qui sont très appréciés et utilisés par les étudiants.  
Vote de la proposition de budget 2025 : avis favorable, 2 abstentions, 35 pour.

#### **VII. Tarifcation TOEIC**

E. Baranes présente la tarification TOEIC session privée et demande le vote du conseil : avis favorable à l'unanimité, 37 pour.

#### **VIII. Convention CPES**

E. Baranes précise que la convention cadre pour la mise en place du CPES a été signée entre le Rectorat et l'Université. Il convient de valider la convention d'application pour le parcours CPES « parcours modélisation et numérique en sciences économiques » entre le Lycée Joffre, la Faculté des sciences et la Faculté d'Économie.

Vote : avis favorable à l'unanimité, 37 pour.

#### **IX. PARCOURSUP : approbation des CGEV, des attendus locaux et des capacités d'accueil**

E. Baranes présente le calendrier des travaux concernant Parcoursup et attire l'attention des enseignants sur la période d'examen des vœux :

**18 décembre 2025** : Ouverture de la carte des formations sur Parcoursup

15.01 au 13.03 : inscription et formulation des vœux des candidats

02.04 : date limite de finalisation des dossiers par les candidats

08.04 : Accès aux dossiers des candidats

**08.04 au 21.05 : examen des vœux**

21.05 : classements définitifs

**02.06 : affichage des réponses aux candidats**

**11.06 : début de la phase complémentaire**

10.07 : fin de phase principale

**11.09 fin de la phase complémentaire**

E. Baranes présente les critères d'examen des vœux, les attendus locaux et les capacités d'accueil pour l'ensemble des formations de licence présentes dans Parcoursup pour la faculté d'Économie (licence économie, LAS, CPES et Bi-licence).

Vote du conseil : avis favorable à l'unanimité, 37 pour.

**X. MON MASTER : approbation des CGEC, des attendus spécifiques et des capacités d'accueil**

E. Baranes présente le calendrier des travaux concernant Mon Master et attire l'attention des enseignants sur la période d'examen des candidatures :

03.02.2025 : Consultation des formations par les candidats

25.02 au 24.03 : Phase de candidature

31.03 au 1.06 : examen des candidatures

02.06 au 16.06 : phase d'admission

17.06 au 17.07 : phase complémentaire

18.07 au 31.08 : gestion des désistements

17.07 : ouverture de la plateforme de saisine

E. Baranes présente les critères d'examen des candidatures, les attendus spécifiques et les capacités d'accueil pour l'ensemble des formations de master.

Vote du conseil : 37 pour avis favorable à l'unanimité.

G. Verne propose de programmer une session de rencontre entre les étudiants et enseignants afin de faciliter le contact et la présentation des masters.

**XI. Transfert du REH vers la composante C2 du RIPEC : Tutorat : Responsabilité**

Alexandra Deau demande ce que représente la composante C2. E. Baranes rappelle la composition des trois composantes du RIPEC, puis il passe au point sur le transfert du REH vers la composante C2 pour « Tutorat : Responsabilité ». Il rappelle que le cadrage initial l'Université de Montpellier prévoit pour cette responsabilité 10 heures eTD de REH et que l'UFR a fait le choix en conseil d'accorder 5 heures REH maximum. Le montant de 217.5 euros bascule dans le cadre du C2 RIPEC et sera mensualisé. E. Monséguir ajoute que c'est un transfert obligatoire. S. Michel demande quand une mission bascule en C2 est ce que cela concerne un basculement de la prise en charge du REH. E. Monséguir explique qu'il y a également un transfert du budget équivalent de la composante vers l'Université. T. Guigue intervient en tant que tuteur d'Econométrie, pour lequel les étudiants sont au nombre de 80/90 par session. Le bilan est plutôt positif. S. Michel ajoute que les étudiants sont effectivement satisfaits du tutorat. M. Reymond explique que la satisfaction dépend des années, des étudiants etc.. F. Seyte précise que pour trouver des tuteurs, il est indispensable que l'enseignant en charge de la matière du tutorat s'investisse dans la démarche à trouver des tuteurs.

M. Saurel ajoute qu'il ne faut pas hésiter à communiquer auprès des associations pour trouver des personnes intéressées. A. Deau ajoute qu'il faudrait rendre plus lisible les cours de tutorat sur le planning.

Vote du transfert du REH vers la composante C2 du RIPEC pour cette année et les années suivantes : Tutorat - Responsabilité : avis favorable à l'unanimité, 37 pour.

## **XII. Présentation de la politique de la commission RH Guillaume Cheikbossian**

Le traitement des points à l'ordre du jour ayant pris plus de temps que prévu, les membres du conseil demandent que ce point soit reporté au prochain conseil d'UFR. Edmond Baranes proposera au responsable de la commission RH d'intervenir au prochain conseil d'UFR.

Fin de la séance 12h55